

BAC Pro Aménagements Paysagers Niveau IV



Valable pour l'année scolaire 2021/2022

	41 · I sème sème s
Public concerné,	Élève issu de 3 ^{ème} ou 3 ^{ème} EA Élève titulaire du CAPa jardinier paysagiste
nombre,	Élève issu d'une classe de seconde ou première
	La formation s'adresse aux élèves sensibles à la nature, aimant être à l'extérieur. Il faut apprécier le contact avec la terre, les végétaux.
Budanas de la la Pade da	Elle nécessite une bonne santé physique, une bonne motricité.
Prérequis, modalités et	Le BAC Pro Aménagements Paysagers est accessible aux élèves issus d'une classe de 3 ème. L'admission est également possible
délai d'accès	après un CAP, une classe de seconde ou de première.
	Statut scolaire ou apprenti.
	La formation BAC pro aménagements paysagers permet au candidat d'acquérir les savoir-être, savoirs et savoir-faire
Présentation générale	indispensables à la conduite et à la réalisation d'un chantier.
(problématique, intérêt)	Elle permet au titulaire du diplôme de s'insérer dans la vie active ou de poursuivre ses études.
	La formation BAC Pro Aménagements Paysagers prépare à l'entrée dans la vie active : le titulaire de ce bac pro travaille dans
	une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat
	intercommunal.
	A l'issue de sa formation, le candidat est capable de :
	1. Il participe à la conduite du chantier :
	 il prépare un chantier avec son supérieur hiérarchique, il organise le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à sa disposition,
	– il assure l'exécution des travaux prévus,
	– il utilise, prend soin et entretient en toute sécurité le matériel et les équipements qui lui sont confiés.
	2. Il guide le travail du personnel qui l'assiste dans l'exécution des tâches commandées qu'il maîtrise.
	3. Il met en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager :
	- il réalise les travaux de création,
Objectifs	– il entretient les espaces paysagers.
	4. Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des
	solutions.
	5. Il communique avec les différents partenaires de l'entreprise.
	6. Il participe à la vie sociale et professionnelle :
	– il situe son activité dans l'organisation générale de l'entreprise ; – il identifie les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle
	– il utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale ;
	– il actualise ses connaissances, suit les évolutions technologiques, et fait part des informations collectées.
	les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.
	Ce sont ces capacités qui sont évaluées tout au long de la formation par la voie des CCF et par les épreuves terminales du BAC
	Pro.
	La formation se déroule sur 3 ans et en alternance. La première année correspond à la seconde NJPF à l'issue de laquelle,
	l'élève peut s'orienter vers un Bac Pro Aménagements Paysagers, Forestiers ou Espaces Naturels.
Contenu de la formation	
	A l'issue de l'année de première BAC Pro, les élèves peuvent valider par les CCF un BEPA Travaux Paysagers. En terminale, ils valident les CCF du Bac Professionnel et se préparent aux épreuves terminales du Bac Professionnel
	Seconde Nature Jardin Paysage Forêt
	La faculti de la constitución de la faculta de la faculta de la facilita de la fa
	La formation comprend 18 semaines de présence à la MFR et 19 semaines en milieu professionnel Modules d'enseignement général
	EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
	EG2 : Langue et culture étrangères
	EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi EG4 : Culture scientifique et technologique
	Modules d'enseignement professionnel 3 modules d'enseignement professionnel dont 2 à caractère transversal au secteur et 1
	spécialisé.
	EP1 : Contexte des chantiers d'aménagement
	EP2 : Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels EP3 : Spécialisation professionnelle - Travaux des aménagements paysagers - Travaux forestiers
	Activités pluridisciplinaires
	Duranière de Tampinale DAC Dura América de de la Companya de Compa
	Première et Terminale BAC Pro Aménagement Paysagers 2 années de formation – 39 semaines à la MFR – 37 semaines de stage en milieu professionnel dont 2 semaines de stage
	27 Semantes de Stage en minea professionnel dont 2 Semantes de Stage

mobilité européenne à l'étranger.

Contenu de la formation (Suite)	MG2 : Langue e MG3 : Motricité MG4 : Culture si Modules d'enseigi MP1 : Dimensio MP2 : Dimensio MP3 : Mise en p MP4 : Mise en p MP5 : Choix, pré MAP : Module d	ançaise, langages, éléments culture étrangères , santé et socialisation par la cientifique et technologique nement professionnel ns écologiques, économique ns organisationnelles et éco lace et entretien de la végé lace et entretien des infrast eparation à la mise en œuvre 'adaptation professionnelle plinaires Horaire élève affec	a pratique des activités phy es et culturelles des aména nomiques des chantiers d' tation des aménagements ructures et des construction e et maintenance des équi	gements paysagers aménagement paysager paysagers ons des aménagements pays pements utilisés pour les an	ues	
Modalités pédagogiques	La formation de se déroule selon différents moyens: - Cours en salles et en extérieurs dans l'enceinte de la MFR - Travaux pratiques dans l'enceinte de la MFR et en extérieur - Stage possible en entreprises et services espaces verts, pépinières et entreprises de motoculture - Cours photocopiés ou manuscrits. Livres de reconnaissance de végétaux, de gestion de chantier et de biologie écologie fournis par la Région Aura Interventions extérieures: MSA, Visites professionnelles: entreprises, jardins, Participation à des projets professionnels: chantier d'entretien, de plantation, de conception suivant les années et les demandes du territoire et les possibilités liées au planning d'alternance Méthodes pédagogiques multiples: - Active: utilisation de 'Plan d'Études' - Interrogative et expositive: cours en salle – vécu de stages durant le temps d'accueil et de bilan - Expérientielle: exercices pratiques, travaux pratiques entretien et création Modalités de formation: Seconde NJPF: alternance en 18 semaines de 35h en présentiel à la MFR et 19 semaines de 35h en expérientiel en stage Première et terminale BAC Pro: alternance en 39 semaines de 35h en présentiel à la MFR et 37 semaines de 35h en expérientiel en stage					
Compétences / Capacités professionnelles visées	Les diplômes du BEPA et du BAC Pro s'obtiennent grâce à l'évaluation de capacités générales et professionnelles C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle C3- Développer sa motricité C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement C6- Assurer la conduite d'un chantier C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal C8- Mettre en place des infrastructures C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers					
Durée	Le cycle complet de formation se déroule sur 3 années scolaires et est donc composé de 57 semaines de 35h à la MFR et 56 semaines de 35h en milieu professionnel. Il est possible de rentrer directement en première après un CAPa, ou sur dérogation.					
Dates	Pour les scolaires : rentrée en septembre et fin d'année scolaire fin juin. Pour les apprentis le contrat peut être signé tout au long de l'année. Pour la formation continue nous consulter.					
Lieu(x)	MFR-CFA de Mauriac - Rue Alphonse Longayroux - 15200 MAURIAC					
Coût annuel	Classe Pension ½ pension Possibilité de bour	Formation 2 ^{nde} NJPF 2018 € 1586 € ses sur critères sociaux	BAC 1 &2 2129 € 1673 e	Formation par apprentis 2 ^{nde} NJPF 1100 € 668 €	sage (pas de frais scolaires) BAC 1 &2 1160 € 704 €	

Responsable de l'action, Contact	Elisabeth BALADUC - Directrice — 04.71.68.07.23 — mfr.mauriac@mfr.asso.fr Émilie BESSON — Monitrice responsable
Formateurs, Animateurs et intervenants	La formation est délivrée par des formateurs de la MFR ayant obtenu, ou en cours d'obtention de la certification pédagogique des MFR délivrée par le Centre National Pédagogique. Des professionnels participent aux évaluations des CCF. Des professionnels du sport assurent les cours d'EPS.
Suivi de l'action	Carnet de liaison des élèves 3 Bilans de stage intégrés au carnet de liaison 2 Cahiers de classe détaillant le contenu de formation Convention de stage avec attestation de stage ou contrat d'apprentissage 1 Rencontre Maître de stage/Maître d'apprentissage pour bilan de stage Rencontres avec les familles Accompagnement personnalisé
Évaluation de l'action	BEPA Travaux Paysagers Modalités d'évaluation: contrôle continu en cours de formation (CCF) BAC Pro Aménagements Paysagers Modalités d'évaluation: contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves terminales Enquête de satisfaction et évaluation sur le degré d'acquisition des compétences (tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens). Bilan hebdomadaire. Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus. NB: La formation ne peut pas être évaluée sous forme de blocs de compétences
Passerelles et débouchés possibles	CS Arboriste élagueur CS Arrosage intégré CS Constructions paysagères CS Maintenance des terrains de sports et de loisirs BTSA Aménagements paysagers BTSA Production horticole BTSA Technico-commercial fiches ROME https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/informationssurunmetier? codeMetier=16069&codeZoneGeographique=15&typeZoneGeographique=DEPARTEMENT
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap	Selon la demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenant (plan d'accompagnement personnalisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement. Nous accompagnons les apprenants pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées). Les salles de classes et le réfectoire ont une accessibilité adaptée mais l'internat et le secrétariat ne sont pas de plain-pied. Notre référente handicap est Mme Émilie Besson.
Indicateurs de performance	Pour les élèves ayant passé leur diplôme en 2020 : Taux de réussite à l'examen : 85,70 % (6 élèves reçus sur 7) Taux de persévérance : 87,50 % (7 ont été au bout de la formation sur 8 inscrits en classe de première) Taux d'insertion dans la vie active : 71,40 % (5 élèves sur 7 se sont insérés dans la vie active à l'issue de leur formation) Taux de poursuite d'études : 33,33 % (2 élèves sur 6 ont poursuivi leurs études après l'obtention de leurs diplômes)

MFR CFA DE MAURIAC – Rue A. LONGAYROUX – 15200 MAURIAC – 04 71 68 07 23 – mfr.mauriac @mfr.asso.fr